



Division Régionale Excellence

Dames et Hommes Arc classique, Dames et Hommes Arc à poulies

⇒ Objectif

La **Division Régionale Excellence** s'inscrit dans la filière nationale de compétitions par équipes et poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion Régional d'Ile de France par équipe
- Désigner les représentants de la région à la finale nationale des DR
- Préparer les archers à être compétitif le jour de la finale nationale

⇒ Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule sur 3 épreuves Fita organisée spécialement. Le règlement général s'applique pour les 3 étapes de la division régionale excellence.

⇒ Nombre d'équipes

16 pour les FCL, les HCL et HCO. Pour les FCO en fonction des inscriptions sans que le nombre ne puisse excéder 8 équipes.

⇒ Prix de l'inscription

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional selon le barème fixé et au plus tard selon la date fixée sur le bordereau d'inscription.

⇒ Dotation finalistes

Une aide est accordée aux équipes accédant à la finale nationale des DR. Cette dotation a pour objet de les aider à couvrir les frais du déplacement et est plafonnée à 400€, sur présentation des justificatifs de frais.

⇒ Règlement et composition de l'équipe

La DR excellence est composé de Clubs franciliens étant déjà engagés la saison précédente, y seront ajouté les clubs qui descendent de D2 ou DNAP ainsi que les clubs de DR Honneur qui montent. Concernant la catégorie FCO, l'inscription étant libre, le comité Régional se réserve le droit d'aménager cette catégorie. Les équipes sont composées de 4 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com



chaque compétition. Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux équipes de déclarer leurs tireurs 8 jours avant le début de la compétition.

La DR Excellence est ouverte aux catégories suivantes :

Cadets (avec certificat de sur classement), Juniors, Seniors, Vétérans, Super vétérans.

Les équipes, composées au minimum de 3 et au maximum de 4 archers, ne peuvent être mixtes ni en sexe, ni en arme.

⇒ Déroulement de l'épreuve de qualification

A l'issue du tir de classement, les poules seront constituées selon cet ordre :

Division à 16 équipes				
Poule A	1 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

Les points de "bonus" seront attribués à la 1ère moitié du nombre total d'équipes présentes dans les poules.

Concernant la catégorie FCO le Comité Régional ajustera le mode de fonctionnement des poules selon le nombre d'équipes inscrites.

⇒ Déroulement des épreuves

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les autres.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi par attribution de points sur les matchs de poule

Match gagné = 1 point

Match perdu = 0 point

⇒ Attribution des places

Duels de classement - 2 matches

Match 1 : les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D, et les équipes de la poule B celles de la poule C.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com



Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matchs 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 9^{ème} à la 12^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 13^{ème} à la 16^{ème} place

⇒ Attribution des points

Division à 16 équipes :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	3	32	5	24	7	18	9	12	11	8	13	4	15	2
2	36	4	28	6	21	8	15	10	10	12	6	14	3	16	1

Le classement final de la DR (3 étapes) se fait sur le cumul des points obtenus lors des 3 étapes.

⇒ Départage des équipes

En cas d'égalité de :

- De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- De points après les 3 matchs de poule : les scores des matchs (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matchs de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

Pour le classement final, en cas d'égalité de points le départage se fera sur le plus grand total de score puis sur la meilleure place obtenue lors des différentes étapes.

⇒ Finale Nationale des DR

Si le nombre d'équipes FCO est inférieure à 5 (équipes pouvant y participer) il n'y aura qu'une équipe aidée à la finale des DR, si le nombre est compris entre 5 et 10 il y en aura deux et si le nombre est supérieur à 10 il y en aura 3.

Une équipe qui refusera de participer à la finale nationale des DR sans motif valable sera rétrogradée en Division Départementale, et remplacée par l'équipe suivante selon le classement.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com



⇒ **Maintien ou descente**

A l'issue de la finale régionale, un classement définitif sera établi de la 1^{ère} à la 16^{ème} place selon la catégorie. Les deux dernières équipes tireront en DR Honneur la saison sportive suivante.

Ces montées de DRH seront ajustées selon le nombre d'équipes qui descendront ou monteront de nationales. Le nombre de mouvements avec les divisions nationales viendra minorer ou majorer les mouvements avec la DRH.

⇒ **Sanction**

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matchs de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com